

LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Lundi 10 Octobre 2022 – 20h30

L'An Deux Mil Vingt-deux, le 10 Octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DARMEDRU, Maire.

Étaient présents:

Denis AUGEZ, Nicole CARRY, Emmanuel DARMEDRU, Danièle DUBOURGET, Christian FOLLET-TROSSET, Mickaël GIROUD, Philippe PACCARD, Pascal KERAUDREN, Magali LAMBERET, Evelyne MOREL, Dominique REVEL, Véronique SOLDAT, Nadège TISSOT

Étaient excusés : Marc MOREL, Béatrice SCHLECHT

Ont donné pouvoir : Marc MOREL, Béatrice SCHLECHT

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur **Dominique REVEL**, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 29 Août 2022 a été approuvé à l'unanimité.

Délibération 2022-10-047 => Adoptée à l'unanimité des membres présents

Visant à valider la cession gratuite du terrain 324 A 809 R1 et 324 A 809 R2 de M. Jacques CATTIN

Délibération 2022-10-048 => Adoptée à l'unanimité des membres présents

Visant à valider le bail de l'Auberge du Suran

Délibération 2022-10-049 => Adoptée à l'unanimité des membres présents

Déclaration d'Intention d'Aliéner – TOPPING / ARNAUD

Décision de ne pas faire usage du droit de préemption

Délibération 2022-10-050 => Adoptée à l'unanimité des membres présents

Déclaration d'Intention d'Aliéner - PARIS / MATHIEU

Décision de ne pas faire usage du droit de préemption

Délibération 2022-10-051 => Adoptée à l'unanimité des membres présents

Déclaration d'Intention d'Aliéner - DARMEDRU / MARGERAND-VUILLET-A-CILES

Décision de ne pas faire usage du droit de préemption

Délibération 2022-10-052 => Adoptée à l'unanimité des membres présents

Visant à vendre la licence IV à la Société Auberge du Suran SARL-PSL-SURAN

Affiché le : 01 DEC. 2022

Le secrétaire de séance
Dominique REVEL



Le Maire
Emmanuel DARMEDRU

